



Communiqué du collectif pour le retrait total de la loi « Sécurité Globale ».

Rassemblement unitaire et populaire le **samedi 12 décembre 2020 à 11h00**,
Place Du Guesclin, Saint-Brieuc.

La proposition de loi relative à « la sécurité globale » a été adoptée par l'Assemblée Nationale dans le cadre d'une procédure accélérée. Cette loi va être débattue prochainement au Sénat avant son vote solennel.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit à la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité des citoyens, à la liberté de la presse, au droit de manifester et à de nombreux principes constitutionnels.

Il suscite de ce fait, une large opposition : des syndicats dont notamment ceux des journalistes ou d'avocats, partis politiques, la Défenseure des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la Commission Européenne, le Parlement Européen, ainsi que des associations et de très nombreux citoyens. Des centaines de milliers de personnes ont déjà manifesté contre ce projet politicien et liberticide.

Aussi, face à la politique autoritaire du gouvernement Macron et de son ministre de l'intérieur Darmanin ; face à ses dérives inacceptables, observées ces derniers temps contre des demandeurs d'asile, des journalistes et des citoyens, brutalisés par les forces de l'ordre ; il est urgent de rassembler toutes les forces du pays, syndicales, associatives, politiques, culturelles et citoyennes pour s'opposer à cette loi d'un autre âge, avant qu'elle ne soit soumise au Sénat.

Cette violence intolérable, devenue la marque de fabrique de ce gouvernement, fait suite à de nombreuses autres, au cours des dernières années, contre les travailleurs dans les grèves et les manifestations, contre les gilets jaunes, le mouvement social, les jeunes des quartiers populaires et s'est encore manifestée très récemment par le tabassage d'un producteur de musique lors d'une interpellation devant son lieu de travail. Ces faits de violence, illégitimes et inacceptables, révélés par des vidéos, ont choqué l'ensemble de la société française et le reste du monde et ne font que creuser un fossé préjudiciable entre la population et la police.

Nous refusons que la France, patrie des droits de l'Homme, devienne, pour des intérêts électoralistes, un pays où les violences policières et les atteintes à la liberté d'informer se multiplient et portent atteinte aux libertés fondamentales et au droit de regard des citoyen-ne-s. Nous soutenons que l'état et les services publics doivent demeurer transparents, exemplaires et redevables de compte vis-à-vis des citoyens, quant à la manière de servir. En effet l'impunité qui découlera de cette loi, n'est ni républicaine ni acceptable.

Nous refusons donc une loi qui donnerait les mêmes prérogatives à la police municipale et plus grave, ouvrirait la porte aux milices privées. La police et la gendarmerie, détenteurs de la force de l'ordre républicaine légitime, violence règlementée et transparente, doivent continuer à assurer dignement la sûreté des citoyens, des manifestants et des journalistes.

Certains espaces dédiés aux enfants et aux jeunes, doivent également être sanctuarisés, ainsi les policiers et les gendarmes ne doivent pas pénétrer (sauf circonstances extrêmes) avec leur arme dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités, sans l'accord préalable des directeurs, des principaux, des proviseurs ou des doyens d'université. Ces pépinières du savoir de la république doivent demeurer éloignées de toute violence et de toute arme.

S'agissant de droit républicain, nous rappelons que le droit français sanctionne les actes et non les intentions, donc en totale contradiction avec ce que prévoit l'article 24. Ainsi, nous refusons l'atteinte au droit des citoyens et de la presse à informer, à travers cette loi complètement disproportionnée, surtout que l'arsenal juridique existant est amplement suffisant pour protéger l'ensemble des fonctionnaires y compris les forces de l'ordre, d'éventuelles agressions consécutives à la diffusion d'images ou à des menaces, mais que les principales difficultés de l'institution judiciaire pour accomplir ses missions dans ce cadre, proviennent essentiellement des manquements de l'Etat à lui fournir les moyens et les effectifs nécessaires.

Ne restons pas silencieux-ses, et ne laissons pas la France devenir une démocratie despotique autoritaire et théocrate sans réagir. Nous devons soutenir le respect intégral de la Loi de 1905, des principes fondamentaux de la Constitution de 1793 et la déclaration des droits de l'homme et des citoyens, demeurer vigilants et soudés quant à l'ensemblier des autres textes liberticides en préparation par ce gouvernement, qui portent atteintes aux libertés fondamentales et exiger le retrait total de la loi « Sécurité globale ».

LES SIGNATAIRES : LDH, ATTAC 22, AFPS 22-Saint-Brieuc, La Libre Pensée, des Citoyens du mouvement des G.J, Place Publique, France Insoumise 22, France Palestine, POID, EE les Verts 22, Parti Socialiste, POI, Ensemble22, Parti Communiste, Génération S., Génération Ecologie, La Gauche l'avenir, Courant AS, UDB, Confédération Paysanne et L'intersyndicale Costarmoricaine : CGT, CGTFO, FSU, SNJ, Solidaires.